# Informations générales

Email de contact : jean-michel.pouget@sarthe.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 13 novembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Commlunauté de communes Sud Sarthe

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-07-05

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* nom : Sarthe, SIREN : 72, nature : departement
* nom : Pays de la Loire, SIREN : 52, nature : region
* nom : CC Sud Sarthe, SIREN : 200073112, nature : CC
* nom : PETR Pays vallée du Loir, SIREN : 200076396, nature : PETR

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* PLUI
* SCOT
* Natura 2000

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* LEADER
* ORT

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT D’UNE ECONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE AXE 1 : Accompagner le développement durable de l’espace économique • Développer et renforcer une économie diversifiée sur le territoire, tout en favorisant les secteurs à haute-valeur ajoutée • Faire de la transition écologique un levier de développement économique en accueillant des nouvelles activités spécialisées et en accompagnant les entreprises implantées dans la prise en compte de ces enjeux. • Favoriser le maintien et accompagner à la reprise des commerces de proximité • Accompagner les entreprises à recruter sur le territoire : AXE 2 : Soutenir une agriculture de qualité, à haute qualité paysagère et économiquement viable • Maintenir le paysage bocager, • Accompagner les transitions climatiques et environnementales, • Promouvoir la commercialisation des produits agricoles du territoire, • Accompagner la transmission des exploitations agricoles, • Soutenir le développement des circuits courts et de proximité, en lien avec la restauration collective. AXE 3 : Renforcer une économie touristique de qualité et équilibrée • Renforcer la richesse touristique : patrimoine ancien et paysages pour renforcer son rayonnement, • Favoriser la création d’offre de séjours : hébergement, hors saison, tourisme d’affaires, • Favoriser le développement du cyclotourisme. ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : REVITALISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITE PAR L’HABITAT ET LA MOBILITE AXE 1 : Adapter l’offre de logement aux besoins et ambitions du territoire • Moderniser le parc de logements par la rénovation thermique et énergétique • Traiter la vacance, source de logements dégradés et indignes, par des travaux de réhabilitation globaux • Adapter l’offre de logement aux parcours des familles et de vie des habitants : du jeune apprenti aux personnes âgées en passant par les familles • Promouvoir une offre locative adaptée notamment pour les jeunes actifs AXE 2 : Faciliter la mobilité en réduisant ses impacts environnementaux • Soutenir et développer la mobilité des acteurs locaux : entreprises et salariés, accès aux commerces et services de proximité • Réduire l’utilisation des énergies fossiles pour les déplacements : mobilités évitées, actives, partagées, motorisations alternatives, transport collectif et intermodalité • Permettre à chacun de se déplacer : lutter contre la précarité des déplacements, associer les habitants et faciliter les déplacements internes et externes • Rendre les gares et haltes ferroviaires du territoire (Mayet, Vaas, Aubigné-Racan) plus attractives et innovantes ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : OPTIMISER L’OFFRE DE SERVICES POUR GARANTIR UNE HAUTE QUALITE DE VIE AXE 1 : Garantir un accès aux services pour tous • Offrir aux parents des modes de garde adaptés à leurs besoins et moyens • Valoriser l’accueil de la petite enfance à la jeunesse • Maintenir et développer les services petite enfance, péri et extra-scolaires • Maintenir et communiquer davantage sur les accueils de la petite enfance • Améliorer l’offre de santé sur l’ensemble du territoire • Adapter les services aux personnes âgées pour favoriser leur autonomie • Soutenir la qualité de l’offre culturelle et sportive sur l’ensemble du territoire AXE 2 : Développer globalement le territoire via les réseaux numériques • Assurer une desserte numérique complète aux opérateurs pour les structures médicalisées, les centre-bourgs, les établissements scolaires • Favoriser la mobilité évitée par le développement de services numériques de proximité, le coworking et le télétravail. • Favoriser l’inclusion numérique auprès des populations notamment pour les démarches dématérialisées ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : FAIRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE UN LEVIER D’ATTRACTIVITE ET DE RESILIENCE AU SERVICE DES ACTEURS LOCAUX AXE 1 : Préserver le patrimoine naturel et les ressources du territoire • Protéger et valoriser les paysages et le bocage, • Connaitre et préserver la biodiversité, • Protéger et gérer la ressource en eau. AXE 2 : Tendre vers l’autonomie énergétique: • Réduire la dépendance énergétique du territoire aux énergies fossiles, • Développer la production d’énergie renouvelable. AXE 3 : Développer les activités et services en lien avec la transition écologique • Soutenir les activités économiques et associatives en lien avec la transition écologique, • Développer la consommation de proximité et l’économie circulaire.

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Extension urbaine maîtrisée
* Emploi et Insertion
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Santé et soins
* Sport
* Loisirs
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 30

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 75

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* nom : CC Sud Sarthe, SIREN : 200073112, nature : CC
* Préfet
* DDT
* DDTES
* ADEME
* Caisse des dépôts
* nom : Sarthe, SIREN : 72, nature : departement
* nom : Pays de la Loire, SIREN : 52, nature : region
* ANAH
* ARS

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : -

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* Bureau d’étude marché ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 4.24M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 2.91M€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 397 980€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 931 988€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €